

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 10 mai 2021, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**15-17, rue Principale Est (lots 5 449 444 et 5 449 411; du cadastre du Québec)**

#

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- l'agrandissement du bâtiment principal (épicerie) sur les lots 5 449 444 et 5 449 411 à une distance de 2.71 mètres de la ligne avant alors que la grille des usages et des spécification du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone MD 2 prescrit une marge avant minimale de 6.1 mètres .

**Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 7 mai 2021, 16h30 par les moyens suivants :**

par courriel :

[urbanisme@adstock.ca](mailto:urbanisme@adstock.ca)

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin  
35, rue Principale Ouest  
Adstock (QC)  
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 23 avril 2021.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

